

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CNCE s'engage pour le développement des Caisses d'Épargne des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

(Paris, le 30 septembre 2008) --- Dans le prolongement de l'accord de coopération de novembre 2007 conclu avec la Caisse d'Épargne de Côte d'Ivoire, la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) a signé ce jour, en présence de Brice Hortefeux, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, une convention cadre de coopération avec le Groupement des Caisses d'Épargne et des Chèques Postaux de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GCECP-UMOA), l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne et la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE).

Cette signature entre Charles Milhaud, président de la CNCE, Diogal Pouye, président du GCECP-UMOA, Chris De Noose, directeur général de l'IMCE, et Joël Guerriau, directeur général de la FNCE, est une étape décisive dans le renforcement des liens de coopération existant entre le Groupe Caisse d'Épargne et les Caisses d'Épargne de sept pays* de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). L'accord prend place dans le cadre de nombreuses actions déjà initiées par le Groupe Caisse d'Épargne en faveur de l'épargne des migrants.

Dans un premier temps, l'assistance apportée par le Groupe Caisse d'Épargne concerne la formation du personnel des membres du GCECP-UMOA, notamment sur les techniques de crédits, de comptabilité, d'audit et d'opérations bancaires. Cet accompagnement du personnel se fera en liaison avec l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne et la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

La CNCE s'engage à faciliter l'accès aux ressortissants de ces pays résidant en France à son réseau d'agences, en vue de faciliter les échanges entre la France et ces pays africains : recueillir des dépôts, réaliser des virements ou toute autre opération bancaire.

L'un des enjeux de cette convention porte également sur l'accompagnement par la CNCE des Caisses d'Épargne de l'UEMOA dans leurs projets de se transformer en banques universelles et de participer ainsi au développement économique dans leurs pays respectifs. La CNCE deviendra leur « partenaire technique de référence » dans le cadre du dépôt de leur demande d'agrément en qualité d'établissement de crédit.

Charles Milhaud, Diogal Pouye, Chris De Noose et Joël Guerriau « *se réjouissent de cet accord qui renforce nos liens et va permettre l'accélération de la professionnalisation des Caisses d'Épargne de l'UEMOA tout en valorisant l'épargne des ressortissants africains résidant en France* ».

Le ministre Brice Hortefeux a félicité les signataires pour cet accord « *qui symbolise le développement solidaire qu'il souhaite promouvoir* ».

* Le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

A propos du Groupe Caisse d'Épargne

Se situant parmi les plus importantes banques de détail en France, le Groupe Caisse d'Épargne se positionne dans le peloton de tête des banques universelles. Le Groupe a initié un développement international, notamment au Maghreb, via Océor, son pôle de banque commerciale pour l'international et l'outre-mer. Déjà présent au capital du CIH (Maroc), il a récemment acquis 60 % du capital de la BTK.

A propos de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne a développé la tradition de coopération et d'échange avec les pays de l'UMOA, mais aussi le Maghreb et le continent asiatique. Cette tradition s'est traduite par de très nombreuses actions de formation (séminaires, ateliers de travail, transfert de compétence...). En décembre 2007, la FNCE a créé Ecureuil Coopération Internationale (ECI), dont la vocation est d'organiser l'action de banquier solidaire du Groupe Caisse d'Épargne à l'international et de soutenir le développement d'une coopération d'affaires entre les Caisses d'Épargne françaises et leurs homologues des pays émergents.

A propos du Groupement des Caisses d'Épargne et des Chèques Postaux de l'Union Monétaire Ouest Africaine (GCECP-UMOA)

Structure permanente de concertation et de réflexion sur les questions relatives à la mobilisation de l'épargne, les membres du GCECP-UMOA participent activement à la bancarisation des populations et à la modernisation des instruments et moyens de paiement dans l'UEMOA. Ils se positionnent pour faciliter et valoriser l'épargne de la diaspora africaine présente en France.

A propos de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE)

Association bancaire internationale, seul représentant global des caisses d'épargne et des banques de détail. Fondé en 1924, l'Institut représente des caisses d'épargne et des banques de détail ainsi que leurs associations nationales dans 92 pays (Asie-Pacifique, Amérique, Afrique et Europe – par l'intermédiaire du Groupement Européen des Caisses d'Épargne). L'IMCE œuvre pour la promotion de l'accès aux services financiers à travers le monde, aussi bien dans les régions en développement que dans les régions développées. Les membres disposent d'un réseau de plus de 191 000 agences.

Contacts Presse :

CNCE

Jean-Baptiste Froville – Tél. : 01 58 40 40 77
e-mail : presse@cnce.caisse-epargne.fr
www.groupe.caisse-epargne.com

IMCE

Hugues Kamewe – Tél. : +32 2 211 11 32
e-mail : hugues.kamewe@savings-banks.com
www.savings-banks.com

GCECP-UMOA

Diogal POUYE
Tél. : +221 33 849 21 65/66
e-mail : diogal.pouye@laposte.net

FNCE – ECI

Pascal Briend – Tél. : 01 44 38 50 08
e-mail : pascal.briend@fnce.caisse-epargne.fr